



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007034000019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MODANE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CC HAUTE MAURIENNE VANOISE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A4 - Etat des provisions	46
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	50
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	51
A8 - Etat des charges transférées	52
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	58
D2 - Arrêté et signatures	59



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
73157CC HAUTE MAURIENNE VANOISE
CC HAUTE MAURIENNE VANOISE

2021

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERESI
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,40 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	2,42 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	14,97 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	6,68 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 745 103,00	0,00	1 257 533,00	1 257 533,00	1 257 533,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 654 940,00	0,00	1 691 165,00	1 691 165,00	1 691 165,00
014	Atténuations de produits	4 320 254,00	0,00	3 996 391,00	3 996 391,00	3 996 391,00
65	Autres charges de gestion courante	10 526 931,00	0,00	10 009 656,00	10 009 656,00	10 009 656,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		18 247 228,00	0,00	16 954 745,00	16 954 745,00	16 954 745,00
66	Charges financières	117 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	134 652,00	0,00	267 100,00	267 100,00	267 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 425,00		78 354,07	78 354,07	78 354,07
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 512 305,00	0,00	17 405 199,07	17 405 199,07	17 405 199,07
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 153 930,25		1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 400 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 553 930,25		2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
TOTAL		21 066 235,25	0,00	19 945 199,07	19 945 199,07	19 945 199,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 945 199,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	42 700,00	0,00	25 500,00	25 500,00	25 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	590 042,00	0,00	376 980,00	376 980,00	376 980,00
73	Impôts et taxes	15 654 314,00	0,00	13 710 327,00	13 710 327,00	13 710 327,00
74	Dotations et participations	1 455 898,00	0,00	2 493 289,00	2 493 289,00	2 493 289,00
75	Autres produits de gestion courante	38 597,00	0,00	25 422,00	25 422,00	25 422,00
Total des recettes de gestion courante		17 781 551,00	0,00	16 631 518,00	16 631 518,00	16 631 518,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	19 189,76	19 189,76	19 189,76
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 781 551,00	0,00	16 650 707,76	16 650 707,76	16 650 707,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 250 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 250 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
TOTAL		19 031 551,00	0,00	17 600 707,76	17 600 707,76	17 600 707,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 344 491,31

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

19 945 199,07

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 590 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - CC HAUTE MAURIENNE VANOISE - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	940 500,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 217,22	5 217,22	5 217,22
	Total des opérations d'équipement	1 384 321,49	58 777,08	3 106 876,00	3 106 876,00	3 165 653,08
	Total des dépenses d'équipement	2 324 821,49	58 777,08	3 215 093,22	3 215 093,22	3 273 870,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	292 241,00	0,00	304 000,00	304 000,00	304 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
020	Dépenses imprévues	45 230,25		46 399,02	46 399,02	46 399,02
	Total des dépenses financières	537 471,25	0,00	540 399,02	540 399,02	540 399,02
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 862 292,74	58 777,08	3 755 492,24	3 755 492,24	3 814 269,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 250 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		32 400,00	32 400,00	32 400,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 250 000,00		982 400,00	982 400,00	982 400,00
	TOTAL	4 112 292,74	58 777,08	4 737 892,24	4 737 892,24	4 796 669,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

220 504,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 017 173,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	598 273,00	99 711,00	1 246 601,06	1 246 601,06	1 346 312,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 217,22	5 217,22	5 217,22
	Total des recettes d'équipement	598 273,00	99 711,00	1 671 818,28	1 671 818,28	1 771 529,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	200 000,00	0,00	493 673,96	493 673,96	493 673,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	458 785,96	0,00	179 570,49	179 570,49	179 570,49
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	751 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 410 385,96	0,00	673 244,45	673 244,45	673 244,45
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 008 658,96	99 711,00	2 345 062,73	2 345 062,73	2 444 773,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 153 930,25		1 440 000,00	1 440 000,00	1 440 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 400 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		32 400,00	32 400,00	32 400,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 553 930,25		2 572 400,00	2 572 400,00	2 572 400,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	4 562 589,21	99 711,00	4 917 462,73	4 917 462,73	5 017 173,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 017 173,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 590 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 257 533,00		1 257 533,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 691 165,00		1 691 165,00
014	Atténuations de produits	3 996 391,00		3 996 391,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 009 656,00		10 009 656,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	267 100,00	0,00	267 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	78 354,07		78 354,07
023	Virement à la section d'investissement		1 440 000,00	1 440 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		17 405 199,07	2 540 000,00	19 945 199,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**19 945 199,07**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	180 000,00	180 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	304 000,00	0,00	304 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 165 653,08		3 165 653,08
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		750 000,00	750 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	103 000,00	0,00	103 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 217,22	52 400,00	57 617,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	190 000,00	0,00	190 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	46 399,02		46 399,02
Dépenses d'investissement – Total		3 814 269,32	982 400,00	4 796 669,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**220 504,41**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 017 173,73**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 500,00		25 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	376 980,00		376 980,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	13 710 327,00		13 710 327,00
74	Dotations et participations	2 493 289,00		2 493 289,00
75	Autres produits de gestion courante	25 422,00	0,00	25 422,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 189,76	930 000,00	949 189,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 650 707,76	950 000,00	17 600 707,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 344 491,31
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 945 199,07
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	493 673,96	0,00	493 673,96
13	Subventions d'investissement	1 346 312,06	0,00	1 346 312,06
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	220 000,00	0,00	220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	32 400,00	32 400,00
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	0,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 217,22	0,00	5 217,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 100 000,00	1 100 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 440 000,00	1 440 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 265 203,24	2 572 400,00	4 837 603,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	179 570,49
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 017 173,73
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 745 103,00	1 257 533,00	1 257 533,00
60611	Eau et assainissement	3 300,00	3 600,00	3 600,00
60612	Energie - Electricité	150 300,00	95 100,00	95 100,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	300,00	300,00
60621	Combustibles	47 535,00	39 200,00	39 200,00
60622	Carburants	6 750,00	5 500,00	5 500,00
60623	Alimentation	7 440,00	8 500,00	8 500,00
60624	Produits de traitement	6 500,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	650,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	6 200,00	6 400,00	6 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	36 300,00	40 700,00	40 700,00
60636	Vêtements de travail	1 750,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	6 700,00	6 350,00	6 350,00
6068	Autres matières et fournitures	5 300,00	11 000,00	11 000,00
6132	Locations immobilières	5 500,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	56 450,00	30 050,00	30 050,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	1 800,00	1 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 500,00	5 700,00	5 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 600,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	500,00	500,00
61524	Entretien bois et forêts	210 000,00	190 000,00	190 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 700,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	6 800,00	6 800,00
6156	Maintenance	65 160,00	60 478,00	60 478,00
6161	Multirisques	20 000,00	13 849,00	13 849,00
617	Etudes et recherches	43 150,00	108 140,00	108 140,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	4 672,00	4 672,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 750,00	15 000,00	15 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 400,00	900,00	900,00
6188	Autres frais divers	25 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	78 000,00	70 750,00	70 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 800,00	4 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	1 600,00	1 600,00
6236	Catalogues et imprimés	79 500,00	46 000,00	46 000,00
6237	Publications	1 500,00	1 319,00	1 319,00
6238	Divers	6 100,00	10 200,00	10 200,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	581 900,00	194 600,00	194 600,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 600,00	1 600,00
6256	Missions	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions	16 100,00	14 750,00	14 750,00
6261	Frais d'affranchissement	8 135,00	7 350,00	7 350,00
6262	Frais de télécommunications	18 755,00	17 715,00	17 715,00
627	Services bancaires et assimilés	970,00	910,00	910,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 108,00	10 280,00	10 280,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 800,00	22 500,00	22 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 700,00	15 550,00	15 550,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	44 300,00	43 000,00	43 000,00
6288	Autres services extérieurs	48 800,00	100 160,00	100 160,00
63512	Taxes foncières	19 000,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 000,00	4 110,00	4 110,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 654 940,00	1 691 165,00	1 691 165,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	35 000,00	20 560,00	20 560,00
6218	Autre personnel extérieur	4 940,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	956,00	956,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	22 000,00	21 328,00	21 328,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	2 895,00	2 895,00
64111	Rémunération principale titulaires	480 000,00	513 893,00	513 893,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	13 000,00	13 006,00	13 006,00
64118	Autres indemnités titulaires	135 000,00	145 320,00	145 320,00
64131	Rémunérations non tit.	460 000,00	440 100,00	440 100,00
64138	Autres indemnités non tit.	3 000,00	600,00	600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	215 000,00	217 072,00	217 072,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 000,00	180 335,00	180 335,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	17 824,00	17 824,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 000,00	26 500,00	26 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	4 286,00	4 286,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	4 936,00	4 936,00
64731	Allocations chômage versées directement	16 000,00	10 600,00	10 600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	8 300,00	8 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	970,00	970,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	22 631,00	22 631,00
6488	Autres charges	40 000,00	39 053,00	39 053,00
014	Atténuations de produits	4 320 254,00	3 996 391,00	3 996 391,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	3 000,00	10 000,00	10 000,00
73916	Prél / contrib redressement. fin. publiques	510 000,00	500 000,00	500 000,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	2 867 254,00	2 581 391,00	2 581 391,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	900 000,00	900 000,00	900 000,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	40 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 526 931,00	10 009 656,00	10 009 656,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	5 600,00	5 600,00
6518	Autres	12 400,00	11 465,00	11 465,00
6531	Indemnités	60 000,00	65 043,00	65 043,00
6532	Frais de mission	1 050,00	250,00	250,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 341,00	4 341,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 000,00	9 028,00	9 028,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	150,00	150,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	100,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	453 800,00	457 500,00	457 500,00
65548	Autres contributions	4 462 851,00	4 451 169,00	4 451 169,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	25 000,00	25 000,00	25 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	38 000,00	38 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	960 000,00	920 000,00	920 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	4 431 630,00	3 920 000,00	3 920 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	26 900,00	24 000,00	24 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	80 000,00	70 000,00	70 000,00
658821	Secours d'urgence	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	100,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		18 247 228,00	16 954 745,00	16 954 745,00
66	Charges financières (b)	117 000,00	105 000,00	105 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	117 000,00	105 000,00	105 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	134 652,00	267 100,00	267 100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	145 000,00	145 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	22 100,00	22 100,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	103 652,00	100 000,00	100 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	13 425,00	78 354,07	78 354,07
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		18 512 305,00	17 405 199,07	17 405 199,07
023	Virement à la section d'investissement	1 153 930,25	1 440 000,00	1 440 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 400 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 400 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 553 930,25	2 540 000,00	2 540 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 553 930,25	2 540 000,00	2 540 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 066 235,25	19 945 199,07	19 945 199,07

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 945 199,07
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	42 700,00	25 500,00	25 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 200,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	12 500,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	15 500,00	15 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	590 042,00	376 980,00	376 980,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	79 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	76 000,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances services à caractère social	3 175,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 207,00	12 000,00	12 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	160 000,00	150 000,00	150 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	1 000,00	1 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	15 900,00	105 202,00	105 202,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	8 500,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	24 860,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	134 600,00	9 700,00	9 700,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	62 800,00	46 578,00	46 578,00
73	Impôts et taxes	15 654 314,00	13 710 327,00	13 710 327,00
73111	Impôts directs locaux	10 203 897,00	8 257 710,00	8 257 710,00
73112	Cotisation sur la VAE	603 361,00	614 510,00	614 510,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	1 416 344,00	1 416 344,00	1 416 344,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 700 000,00	1 614 495,00	1 614 495,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	432 712,00	443 000,00	443 000,00
7362	Taxes de séjour	1 100 000,00	555 000,00	555 000,00
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	98 000,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	809 268,00	809 268,00
74	Dotations et participations	1 455 898,00	2 493 289,00	2 493 289,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	160 000,00	160 000,00	160 000,00
744	FCTVA	500,00	500,00	500,00
74718	Autres participations Etat	68 000,00	55 000,00	55 000,00
7472	Participat° Régions	37 500,00	99 470,00	99 470,00
7473	Participat° Départements	2 500,00	11 400,00	11 400,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 800,00	1 800,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	59 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	330 100,00	100,00	100,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	725 000,00	733 135,00	733 135,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	14 664,00	1 143 330,00	1 143 330,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 584,00	288 554,00	288 554,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	54 050,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	38 597,00	25 422,00	25 422,00
752	Revenus des immeubles	19 622,00	20 222,00	20 222,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	2 500,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	16 475,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		17 781 551,00	16 631 518,00	16 631 518,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	19 189,76	19 189,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	19 189,76	19 189,76
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		17 781 551,00	16 650 707,76	16 650 707,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 250 000,00	950 000,00	950 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 050 000,00	750 000,00	750 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 250 000,00	950 000,00	950 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 031 551,00	17 600 707,76	17 600 707,76

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE nouvelles (3)
			+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		2 344 491,31
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		19 945 199,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	940 500,00	103 000,00	103 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	560 000,00	0,00	0,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	280 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	100 500,00	103 000,00	103 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	5 217,22	5 217,22
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	5 217,22	5 217,22
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	3 538,43	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	42 040,00	75 936,00	75 936,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	146 500,00	1 519 500,00	1 519 500,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	222 992,00	381 140,00	381 140,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	14 200,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	35 900,00	35 900,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	60 000,00	30 000,00	30 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	20 000,00	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	83 000,00	51 000,00	51 000,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	48 900,00	69 600,00	69 600,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	355 600,00	135 600,00	135 600,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	0,00	106 000,00	106 000,00
413	Opération d'équipement n° 413 (5)	205 000,00	520 000,00	520 000,00
999	Opération d'équipement n° 999 (5)	182 551,06	182 200,00	182 200,00
	Total des dépenses d'équipement	2 324 821,49	3 215 093,22	3 215 093,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	292 241,00	304 000,00	304 000,00
1641	Emprunts en euros	291 900,00	304 000,00	304 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	341,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	190 000,00	190 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	200 000,00	190 000,00	190 000,00
020	Dépenses imprévues	45 230,25	46 399,02	46 399,02
	Total des dépenses financières	537 471,25	540 399,02	540 399,02
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 862 292,74	3 755 492,24	3 755 492,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 250 000,00	950 000,00	950 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 250 000,00	930 000,00	930 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	40 000,00	42 000,00	42 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	40 000,00	32 000,00	32 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	40 000,00	43 000,00	43 000,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	0,00	1 000,00	1 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	40 000,00	42 000,00	42 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	40 000,00	20 000,00	20 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 050 000,00	750 000,00	750 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	0,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	32 400,00	32 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	32 400,00	32 400,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 250 000,00	982 400,00	982 400,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 112 292,74	4 737 892,24	4 737 892,24

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	58 777,08
----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	220 504,41
--	------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 017 173,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	598 273,00	1 246 601,06	1 246 601,06
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	186 002,00	458 400,00	458 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	188 021,00	725 201,06	725 201,06
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	63 000,00	63 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	150 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	24 250,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	220 000,00	220 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	220 000,00	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	200 000,00	200 000,00
2041632	ADM : Bâtiments, installations	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 217,22	5 217,22
2313	Constructions	0,00	4 680,00	4 680,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	537,22	537,22
Total des recettes d'équipement		598 273,00	1 671 818,28	1 671 818,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	658 785,96	673 244,45	673 244,45
10222	FCTVA	200 000,00	493 673,96	493 673,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	458 785,96	179 570,49	179 570,49
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	751 600,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 410 385,96	673 244,45	673 244,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 008 658,96	2 345 062,73	2 345 062,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 153 930,25	1 440 000,00	1 440 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 400 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	40 000,00	150 000,00	150 000,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	600 000,00	300 000,00	300 000,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	30 000,00	14 000,00	14 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	5 000,00	8 000,00	8 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	30 000,00	14 000,00	14 000,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	90 000,00	55 000,00	55 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	300 000,00	270 000,00	270 000,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	15 000,00	17 000,00	17 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	100 000,00	100 000,00	100 000,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	30 000,00	23 000,00	23 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	22 000,00	22 000,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 000,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	41 000,00	41 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	38 000,00	38 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	20 000,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 553 930,25	2 540 000,00	2 540 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	32 400,00	32 400,00
2031	Frais d'études	0,00	32 400,00	32 400,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 553 930,25	2 572 400,00	2 572 400,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 562 589,21	4 917 462,73	4 917 462,73

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
			+
			RESTES A REALISER N-1 (10) 99 711,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 017 173,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : FILIERE BOIS ENERGIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 206 051,67	a 2 160,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 489,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	54 710,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	820,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	958,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 149 561,97	2 160,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 149 561,97	2 160,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-2 160,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : MOBILITE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 432,92	a 4 170,00	75 936,00	b 75 936,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 118,72	0,00	936,00	936,00	0,00
2138	Autres constructions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 819,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	16 299,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	936,00	936,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 314,20	4 170,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 314,20	4 170,00	70 000,00	70 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 43 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	43 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	43 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-36 706,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : Maison cantonale****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		311 346,34	a 4 770,06	1 519 500,00	b 1 519 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 853,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	202 306,85	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	46 796,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 318,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	15 886,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	134 498,57	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
2184	Mobilier	1 890,54	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 915,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 186,49	4 770,06	1 505 000,00	1 505 000,00	0,00
2313	Constructions	102 186,49	4 770,06	1 475 000,00	1 475 000,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 996 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	776 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	326 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	400 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	220 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	220 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-528 270,06
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : ACTIVITES PLEINE NATURE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		596 814,68	a 26 242,68	381 140,00	b 381 140,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 805,78	0,00	47 640,00	47 640,00	0,00
2031	Frais d'études	17 805,78	0,00	47 640,00	47 640,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 371,05	0,00	75 500,00	75 500,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	31 973,09	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 085,96	0,00	54 500,00	54 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	502 637,85	26 242,68	258 000,00	258 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	487 513,07	26 242,68	258 000,00	258 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 124,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 172 571,06
13	Subventions d'investissement	0,00	172 571,06
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	159 571,06
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	13 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-234 811,62
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : FIBRE OPTIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 602,80	a 4 200,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 602,80	4 200,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 402,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 200,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-4 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : IMMOBILIER DE LOISIRS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		88 121,85	a 0,00	35 900,00	b 35 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	35 900,00	35 900,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	35 900,00	35 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 121,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	88 121,85	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-35 900,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE MISE AUX NORMES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : BATIMENT LANSLEBOURG****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 256,09	a 0,00	51 000,00	b 51 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 555,50	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 255,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 700,59	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	17 626,59	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 074,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-51 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)
LIBELLE : STRATEGIE ET EQUIPEMENT TOURISTIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 300,00	a 15 600,00	69 600,00	b 69 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	49 600,00	49 600,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	39 600,00	39 600,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 300,00	15 600,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	33 300,00	15 600,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 99 711,00	d 31 600,00
13	Subventions d'investissement	99 711,00	31 600,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	38 211,00	26 600,00
1322	Subv. non transf. Régions	37 250,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	24 250,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	46 111,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)
LIBELLE : POLE ECHANGE MULTIMODAL****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 628,00	a 0,00	135 600,00	b 135 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	32 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 228,00	0,00	135 600,00	135 600,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 228,00	0,00	135 600,00	135 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 37 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-97 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	106 000,00	b 106 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	81 000,00	81 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	81 000,00	81 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 413 (1)****LIBELLE : Piscine****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		139 174,39	a 1 634,34	520 000,00	b 520 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 905,97	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 063,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 915,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 487,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 440,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 268,42	1 634,34	517 000,00	517 000,00	0,00
2313	Constructions	92 268,42	1 634,34	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 179 230,00
13	Subventions d'investissement	0,00	179 230,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	62 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	117 230,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-342 404,34
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 999 (1)
LIBELLE : DIVERS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		229 400,56	a 0,00	182 200,00	b 182 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 781,00	0,00	9 200,00	9 200,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 675,38	0,00	157 000,00	157 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 487,20	0,00	112 000,00	112 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 361,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	97 037,70	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 648,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	885,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 255,50	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	101 944,18	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2313	Constructions	101 944,18	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-182 200,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 450 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 450 000,00									
028762601	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATION SA CREDIT FONCIER	27/01/2012 29/10/2004		01/02/2013 29/10/2005	420 000,00 950 000,00	F F		4,510 4,500	4,512 4,591		A A	X Echéance constante X Echéance constante	O/N	A-1 A-1
0948636	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	10/07/2009 20/12/2006		25/10/2009 20/03/2007	250 000,00 150 000,00	F F		4,690 4,000	4,935 4,064		T T	P X Echéance constante	O/N	A-1 A-1
3052640	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	04/09/2017 25/08/2005		25/01/2018 25/03/2006	440 000,00 750 000,00	F F		1,610 3,500	1,621 3,559		T T	X Echéance constante X Echéance constante	O/N	A-1 A-1
367412	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	27/12/2010		27/03/2011	250 000,00	F		3,100	3,327		T	X Echéance constante	O/N	A-1
416561	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	16/06/2011		10/01/2012	970 000,00	F		4,550	4,666		T	X Echéance constante	O/N	A-1
500492	BANQUE POSTALE	27/06/2014		01/12/2014	90 000,00	F		2,440	2,440		T	C	O/N	A-1
5015875	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	30/06/2008		25/10/2008	300 000,00	F		4,850	5,103		T	P	O/N	A-1
79637	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	26/12/2007		08/04/2008	130 000,00	F		5,050	5,134		T	X Echéance constante	O/N	A-1
AA984501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE CHAMBERY ENTREPRISES	15/06/2007		15/09/2007	750 000,00	F		4,300	4,370		T	X Echéance constante	O/N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					5 450 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 736 901,50					303 465,53	104 959,58	0,00	7 392,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 736 901,50					303 465,53	104 959,58	0,00	7 392,19
028762601		0,00	A-1	230 524,66	6,08	F	4,512	28 738,03	10 396,66	0,00	0,00	0,00
0948636		0,00	A-1	262 005,32	3,75	F	4,591	61 242,10	11 790,24	0,00	0,00	0,00
3052640		0,00	A-1	138 104,47	8,50	F	4,935	13 084,66	6 335,79	0,00	0,00	0,00
367412		0,00	A-1	13 019,32	0,92	F	4,064	13 019,32	327,09	0,00	0,00	0,00
416561		0,00	A-1	382 666,92	16,75	F	1,621	19 733,45	6 042,19	0,00	0,00	1 071,26
500492		0,00	A-1	238 947,66	4,92	F	3,559	44 518,09	7 783,11	0,00	0,00	0,00
5015875		0,00	A-1	96 478,67	4,92	F	3,327	18 122,72	2 781,52	0,00	0,00	26,99
79637		0,00	A-1	638 720,07	10,75	F	4,666	45 839,28	28 287,00	0,00	0,00	6 069,62
AA984501		0,00	A-1	33 750,00	3,67	F	2,440	9 000,00	741,16	0,00	0,00	50,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		151 167,76	7,50	F	5,103	16 482,20	7 132,30	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		26 241,96	2,00	F	5,134	11 298,27	1 113,49	0,00	0,00	173,99
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		525 274,69	16,42	F	4,370	22 387,41	22 229,03	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 736 901,50				303 465,53	104 959,58	0,00	0,00	7 392,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart s d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart s d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart s d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 736 901,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Délibération du

Biens de faible valeur

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	01/01/2000
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	5	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Mobilier	5	01/01/2000
L	2185 Cheptel	5	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		530 399,02	I 530 399,02
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		304 000,00	304 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	304 000,00	304 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		226 399,02	226 399,02
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	180 000,00	180 000,00
020	Dépenses imprévues	46 399,02	46 399,02

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	530 399,02	58 777,08	220 504,41	809 680,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 033 673,96	III 3 033 673,96
Ressources propres externes de l'année (a)		493 673,96	493 673,96
10222	FCTVA	493 673,96	493 673,96
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 540 000,00	2 540 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	150 000,00	150 000,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	300 000,00	300 000,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	14 000,00	14 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 000,00	8 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 000,00	14 000,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	55 000,00	55 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	270 000,00	270 000,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	17 000,00	17 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	100 000,00	100 000,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	23 000,00	23 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	13 000,00	13 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	22 000,00	22 000,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 000,00	1 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	41 000,00	41 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 000,00	38 000,00
28184	Mobilier	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	18 000,00	18 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 440 000,00	1 440 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	3 033 673,96	99 711,00	0,00	179 570,49	3 312 955,45
---	---------------------	------------------	-------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	809 680,51
Ressources propres disponibles	IV	3 312 955,45
Solde	V = IV – II (6)	2 503 274,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 614 495,00
65548	Autres contributions	1 614 495,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 614 495,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 614 495,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		1 614 495,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 614 495,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		1 614 495,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 614 495,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45822	Intitulé de l'opération : ZA BONNEVAL	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
458122	Dépenses nouvelles (5)	7 260,88	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	7 260,88	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	7 260,88	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
458222	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 790,11	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire	28 790,11	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	28 790,11	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 650 707,76
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	13,00	7,00	20,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DU SERVICE MOYENS GENERAUX	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGE DE PROJETS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
COORDINATRICE CELLULE DEV ECO - AMENAGEMENT	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ESPACE							
COORDINATRICE CELLULE TOURISME	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
RESPONSABLE COMMUNICATION	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	3,00	23,00	23,00	7,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT DU SERVICE MOYENS GENERAUX	B	ADM		0,00	A	CDI
CHARGE DE PROJETS	A	ADM		0,00	A	CDI
CHARGE DE PROJETS	A	ADM		0,00	A	CDD
COORDINATRICE CELLULE DEV ECO - AMENAGEMENT ESPACE	A	ADM		0,00	A	CDD
COORDINATRICE CELLULE TOURISME RESPONSABLE COMMUNICATION RESPONSABLE RH	A	ADM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM		0,00	A	CDD
ASSISTANTE RH	C	ADM		0,00	A	CDD
OPERATEUR PROJECTIONNISTE	C	TECH		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-1 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création de changement de matière.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 relative à la suppression d'un service public.
3-4-1 : emplois à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-4-2 : emplois à durée déterminée.
3-4-3 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
3-4-4 : article 47 recrutements directs sur emplois de cabinets.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-1, 3-3-2, 3-3-3, 3-3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****IV****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	29 493 000,00	-7,09	11,31	0,00	3 335 658,00	-7,09
TFPNB	137 700,00	-0,65	96,58	0,00	132 991,00	-0,65
CFE	22 632 000,00	-19,69	19,06	0,00	4 313 659,00	-19,69
TOTAL	52 262 700,00	-12,98			7 782 308,00	-14,43

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par Le PRESIDENT (1),

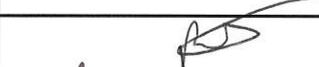
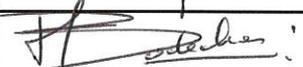
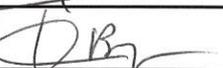
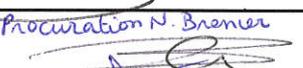
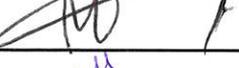
A Modane, le 07/04/2021

Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Modane, le 07/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNOUX Jacques	
AVENIERE Roland	
BECT Stéphane	
BODECHER Maurice	
BOYER Stéphane	
BRENIER Natacha	
BUTTARD Jean-Marc	
CAMBERLIN François	
CHABOISSIER Yann	
CHEMIN François	
CHIALE Christian	
CLARAZ-BONNEL Fabienne	
FELISIAK Eric	
FERNANDES Humberto	 Procuration N. Brenier
FINAS Christian	
FURBEYRE Nathalie	
KONAREFF Marc	
MARGUERON Gilles	
MAURETTE Laure	
MELOT Denise	
MENARD Jacqueline	

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

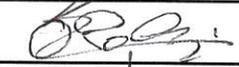
Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

RAFFIN Jean-Claude	
ROBIN Maryvonne	
SACCHI Christian	
SANDFORD Erica	
SIMON Christian	
THEOLIER Cornelia	 procureur général
THEOLIER Thierry	
TRACQ Jérémy	

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 14/04/21

A Modane, le 7/04/21

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le



ID : 073-200070340-20210407-2021_63-DE